

---

**ROUMANIE**

**Annnonce de la table ronde Plaidoyer pour la dignité**

Index AI : EUR 39/013/2004

ÉFAI

Vendredi 29 octobre 2004

**ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS**

**« Les handicapés sont des citoyens comme les autres, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Mais les barrières qu'ils rencontrent dans la société et le soutien insuffisant qui leur est accordé ne leurs permettent pas de bénéficier pleinement des droits humains au même titre que les autres citoyens. C'est pourquoi le handicap doit être considéré comme relevant des droits humains. »**

**Déclaration d'organisations non gouvernementales dans le domaine du handicap, Strasbourg, janvier 2003**

Amnesty International et le Centre de ressources juridiques (CLR), une organisation roumaine de défense des droits humains, organisent une table ronde sur l'absence de protection des droits humains fondamentaux des personnes atteintes d'un handicap mental placées dans des institutions psychiatriques en Roumanie.

Des représentants d'organisations non gouvernementales, des délégations intergouvernementales, des représentants de l'État, des experts dans le domaine de la santé, ainsi que des personnes atteintes d'un handicap mental et leur famille, discuteront d'un large éventail de sujets se rapportant aux droits humains. Ils débattront notamment de la nécessité d'une réforme dans le secteur de la santé mentale et du rôle que pourront jouer dans ce processus la société civile, notamment les personnes concernées et leur famille.

**L'événement :** la table ronde Plaidoyer pour la dignité

**Où ?** Florentina Hall, International Hotel, Bucarest

**Quand ?** Le vendredi 5 novembre 2004, de 9 h 30 à 17 heures (de 7h 30 à 15 heures TU)

**Les intervenants**

- Ivan Fiser, Secrétariat international d'Amnesty International, chercheur sur l'Europe centrale : *Protecting the basic rights of people placed in psychiatric establishments - an imperative for the Romanian state*
- Sean Love, directeur de la section irlandaise d'Amnesty International : *Advocating for a reform in Ireland*
- Renate Weber, président du Centre de ressources juridiques (CLR)
- Georgiana Pascu, directrice de programme au CLR : *Independent monitoring of psychiatric hospitals as a human rights safeguard*
- Anne de Ligne, délégation de la Commission européenne en Roumanie, responsable de la section Phare
- Elizabeth Bouer, Mental Disability Rights International : *Reform-related experiences in Russia, Turkey and Kosovo*
- Professeur Graham Thornicroft, Institut de psychiatrie, King's College, Londres : *Development of community-based services*

Cette table ronde est destinée à réunir un large consensus sur la nécessité de respecter et de protéger dans leur totalité les droits des personnes atteintes d'un handicap mental. Une réforme appropriée des services de santé mentale constituerait une avancée significative.

**Contexte**

Amnesty International craint que le placement, les conditions de vie et le traitement des patients et des personnes internées dans beaucoup de services psychiatriques et d'hôpitaux roumains ne soient en violation des normes reconnues sur le plan international en termes de droits humains et de principes de bonne pratique professionnelle. Ainsi, 18 patients seraient morts en

---

janvier et février 2004 dans un hôpital de Poiana Mare, essentiellement en raison de malnutrition et d'hypothermie. Les personnes placées dans des services ou des hôpitaux psychiatriques sont victimes de nombreuses violations des droits humains et les droits des handicapés et des malades mentaux sont souvent bafoués. Une réforme en profondeur serait le moyen le plus efficace pour remédier à cette situation.

Le 19 mai 2004, le gouvernement roumain a adopté une série de mesures destinées à améliorer les services de santé mentale, plusieurs d'entre elles ayant été préconisées par Amnesty International. Mais à ce jour, peu d'entre elles ont été appliquées. De même, l'enquête sur la mort des patients de Poiana Mare n'est pas encore achevée. ●

**Pour en savoir plus ou pour organiser des interviews, contacter :**

- **Ioana Davidescu, Centre de ressources juridiques, responsable des relations publiques, tél. : (+40 21) 212 05 20, portable : (+40) 744 700090 ;**
- **Lydia Aroyo, Amnesty International, attachée de presse pour l'Europe et l'Asie centrale, tél. : (+44 20) 7413 5599, portable : (+44) (0) 7771 796350, e-mail : [laroyo@amnesty.org](mailto:laroyo@amnesty.org).**